

103 participants au matin

Introduction de la journée de lancement

Michel GILLOEN (Président Pays Cœur de Flandre)

Le Plan Climat Territorial s'intègre dans une dynamique nationale et plus particulièrement régionale. L'objectif de ce programme d'action n'est pas d'ajouter un projet au territoire mais bien renforcer une dynamique existante. Ce Plan climat est bien celui de l'ensemble du territoire Cœur de Flandre, il est important pour chaque acteurs de s'impliquer dans ce programme pour atteindre les engagements qui seront inscrits à l'issue de cette démarche.

Les deux grands objectifs des Plan Climat Territoriaux sont les suivants :

- Limiter le dérèglement climatique en réduisant nos émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) ;
- Préparer et adapter le territoire aux effets du dérèglement climatique.

Jacques PARENT

(Président de la commission Environnement du SCOT F.I.)

Le SCOT Flandre Intérieur (Schéma de Cohérence Territorial) est la cheville ouvrière du PCT, il intègre en effet de nombreuses données environnementales liées aux enjeux climatiques. Le SCOT est créé dans un objectif de développement durable. La cohérence est le maître mot des différents documents associés au SCOT. Il très important que l'ensemble des acteurs du territoire participe à l'élaboration du Plan Climat Territorial Cœur de Flandre. En effet, c'est un projet d'envergure qui doit être soutenu par tous afin d'avoir un impact significatif.

Notre territoire situé entre la CUD et Lille Métropole, doit mener des projets exemplaires afin d'exister.

Hervé PIGNON (Direction Régional ADEME)

Les risques sont importants pour l'homme s'il ne change pas fortement ces habitudes en matière de déplacements, consommations, performances énergétiques, etc.

2°C, c'est le chiffre du réchauffement maximum que l'homme peut accepter sans risques pour la santé et la survie.

2020, c'est la date limite donnée par les climatologues pour un changement radical de nos habitudes. L'Ademe se doit de mobiliser les acteurs de chaque territoire pour une prise de conscience et une réaction forte avant 2020.

Emmanuel CAU (Conseil Régional Nord Pas de Calais)

« Pourquoi le changement de comportement est-il jouable ? »

- La société n'a jamais été aussi riche de connaissance pour créer un développement alternatif ;
- L'échec de Copenhague n'entraîne pas la remise en question des enjeux climatiques mais le renforcement des politiques territoriales en faveur du climat ;
- Les enjeux économiques sont très importants si on ne limite pas les émissions de GES (Citation du Rapport STERN) ;
- La trame verte et bleue est un élément important dans la régulation climat et l'atténuation des aléas climatiques (ex : inondations) ;

La dynamique régionale en faveur des réductions d'émission est lancée, il faut la suivre et ne pas resté tétanisé face au dérèglement climatique.

Les Plans « Climat » territoriaux

Emmanuel GOETZ (FF4) voir PP

- Présentation du principe de l'effet serre ;
- L'augmentation des températures est liées à l'augmentation des concentrations en CO₂ dans l'atmosphère ;
- Dates clés en matière d'engagements climatiques des pouvoirs publics mondiaux ;
- Réchauffement climatique = Impacts sanitaires et sociaux importants ;
- Le climat est un enjeu mondial
- L'économie, l'écologie et le transport doivent suivre les mêmes engagements pour créer un développement durable.

Sandra FURLAN (Solving Efusa) voir PP

Présentation de la démarche d'accompagnement du Plan Climat Territorial Cœur de Flandre.

- Le Plan Climat Territorial suit deux axes stratégiques :
 - L'atténuation des émissions de gaz à effet de serre
 - L'adaptation du territoire face au risque d'augmentation des aléas climatiques
- L'ensemble des acteurs du territoire doivent participer à son élaboration ;
- Le programme d'action doit prévoir des missions à court, moyen et long terme ;
- L'ensemble des actions prévues devront être suivies et accompagnées.

Le contexte du territoire

Danielle MAMETZ (Vice Présidente Pays Cœur de Flandre) voir PP

Présentation du pré diagnostic environnemental et climatique du Cœur de Flandre :

- 45 communes (6 intercommunalités et 3 communes hors intercommunalités) ;
- 127 137 habts ;
- Estimations moyenne des émissions de CO₂ par Habt/an:
 - 13.5 t èq CO₂ habt / an avec Roquette
 - 8.5 t èq CO₂ habt / an sans Roquette
 - 11.2 t èq CO₂ habt / an pour le NPdC
 - 8.5 t èq CO₂ habt / an pour la France
- Entreprise Roquette soumise à la réglementation Européenne sur les émissions CO₂ ;
- Transport routier prédominant pour les particuliers et le transport de marchandises ;
- Parc immobilier vieillissant → Consommation d'énergie principalement due au chauffage ;
- Urbanisation grandissante d'un territoire attractif ;
- Occupation des sols dominée par l'agriculture ;
- Valorisation des déchets satisfaisante ;
- Augmentation importante des installations solaires ;
- Peu d'opportunités pour le secteur éolien ;
- Circuits courts agricoles en développement.

Bernard LORIDAN (Adjoint Maire de Merville) voir PP

Présentation des démarches suivies par la ville de Merville en accord avec l'objectif climat :

- Maitriser l'énergie :
 - Informer, motiver, accompagner
 - Isoler les bâtiments
 - Encourager les déplacements doux
 - Réduire les déplacements
 - Se déplacer autrement
 - Compensation carbone
- Développer des alternatives énergétiques :
 - Aides énergies renouvelables
 - Centrale Solaire

Denis RATELADE (Responsable Maitrise d'ouvrage habitat 62/59) voir PP

Habitat 62/59 suit une démarche de réduction des consommations d'énergie du bâtiment dès la construction.

Les points d'actions sont les suivants :

- Conception bioclimatique
- Isolation
- Ventilation contrôlée

Pour les sites Cabanon et Unéal de Bailleul, l'entreprise a pris en compte en plus de ces paramètres les enjeux existants (ombrage des bâtiments présents, chemins, etc.)

David LY (Gérant Tout allant Vert)

Présentation de l'entreprise « Tout allant Vert » :

- Entreprise de vente à distance ;
- Limitation des déplacements => un seul véhicule de distribution ;
- Récupération de cartons pour l'emballage des colis puis cartons recyclés ;
- Création d'un hangar de stockage éco construit.

Le résultat des ateliers

Atelier 1 : Bâtiments / Ecoconstruction

Opportunités du territoire

- Territoire et cadre de vie attractif;
- Passif écoconstruction du Pays ;
- AMO bâtiments publics ;
- Intérêt porté par les élus à la maîtrise de l'énergie ;
- Augmentation brutale des coûts de l'énergie ;
- Écoquartiers: Bailleul, Merville, Hazebrouck.

Actions à entreprendre et voies de progrès

- Proposer une offre de formation indépendante et compétente ;
- Normes énergétiques: contrôler l'application des normes, référentiel territorial ;
- Sensibiliser les habitants à être des éco-habitants dans leur logement ;
- Faire émerger une filière locale.

Freins à surmonter

- PLU et volonté des élus ;
- Qualification des acteurs à répondre aux marchés intégrant des clauses énergétiques ;
- Financement bancaire: taux d'intérêt identique selon le type de construction ;
- Méconnaissance du grand public ;
- Absence d'offre.

Partenariats et compétences à acquérir

- Structurer la formation et l'information pour qu'elles portent leurs fruits ;
- Créer un réseau d'élus locaux experts ;
- Regrouper les entreprises pour proposer une offre globale ;
- Proposer une aide au montage de dossiers.

Prochaine réunion le 22 juin à 9h30 (Pays Cœur de Flandre)

Atelier 2 : Aménagement / Urbanisme / Habitat

Opportunités du territoire

- Maillage de villes et de bourgs ;
- Imbrication urbain/rural favorable aux connexions Trame Verte et Bleu ;
- Réseau de gares.

Actions à entreprendre et voies de progrès

- Renouvellement urbain ;
- Maîtrise foncière ;
- Construction d'une culture commune ;
- Créer du lien entre citoyen, entreprises, techniciens, etc. ;
- Inventer une stratégie d'aménagement liée aux transports et aux centres bourgs.

Freins à surmonter

- Distances pôles d'emplois/pôles d'habitat ;
- Rapport urbain/rural ;
- Urbanisation = équilibre du budget dans les petites communes ;
- Éclatement de l'information ;
- Problème de culture générale ;
- Maîtrise du foncier.

Partenariats et compétences à acquérir

- Travailler à l'échelle supra-communale ;
- Bien connaître pour agir.

23 juin à 9h30 (Mairie d'Hazebrouck)

Atelier 3 : Transports / Déplacements / Mobilité

Opportunités du territoire

- Territoire transfrontalier avec la Belgique
- Déplacements domicile-travail nombreux à l'intérieur du territoire ;
- S'appuyer sur les lignes ferroviaires qui desservent bien le territoire ;

- Favoriser l'intermodalité (voyageurs ou marchandises) ;
- S'appuyer sur le développement du transport fluvial de marchandise (contexte régional et européen)

Actions à entreprendre et voies de progrès

- Mettre en place du transport à la demande ;
- Mettre en place un Pass journée multimodale ;
- Généraliser le recensement des déplacements (pédagogie) ;
- Mettre en place des plans de déplacements scolaires ;
- Echanges d'expériences avec territoires voisins ;
- Favoriser l'appropriation par les citoyens via des concours ;
- Communiquer sur vrai coût de la voiture ;
- Favoriser le télétravail ;
- Généraliser les PDE.

Freins à surmonter

- Sécurité ;
- Conditions de circulation des transports en commun ;
- Décloisonner les compétences en termes de transport collectif ;
- Améliorer l'image du vélo/bus ;
- Méconnaissance du réseau collectif (rassurer les personnes vulnérables).

Partenariats et compétences à acquérir

- Se rapprocher des territoires voisins ;
- Partenariat entre les autorités organisatrices de transports ;
- Mieux connaître la part transport de transit et la part qui concerne les besoins et productions du territoire.

| |
|--|
| <p><i>Prochaine réunion 15 juin 2010 à 14h à 17 h (Salle de formation Mairie de Bailleul 2ème étage)</i></p> |
|--|

Atelier 4 : Agriculture – Sylviculture

Opportunités du territoire

- Terroir riche ;
- Bassin de consommateur important ;
- Production plus importante que la consommation ;
- Les outils d'actions existants (agenda 21, politique de conversion...) ;
- Les AMAP locales ;
- Une demande plus importante en produits agricoles Bio (dont certaines collectivités) ;
- Les efforts entrepris par les acteurs (réduction des intrants) ;
- Industries agroalimentaires vigilantes ;
- Secteur en zone vulnérable pour l'eau, objectif 100 % de couverts hivernaux.

Actions à entreprendre et voies de progrès

- Développement de circuits courts: alimentaires et non alimentaires ;
- Maintenir des producteurs de proximité ;
- Education du consommateur ;
- Offrir un choix aux consommateurs ;

- Formation communication sur les Techniques Culturelles Simplifiées (non labour, couverts hivernaux, traitement bas volume...)
- Diversification de l'agriculture (exemple : apiculture) ;
- Moindre consommation de l'espace agricole. Lien SCOT - Inscription dans les PLU de Zones Agricoles Protégées
- Création de corridors biologiques: haie, prairie humide ;
- Diagnostic énergétique sur les exploitations: comment le généraliser et passer à l'action (investissement)? ;
- Comment optimiser les équipements existants: petites unités de transformations ?

Freins à surmonter

- La demande des consommateurs ;
- Le faible coût de transport des produits ;
- Manque d'unités de transformation compétitives ;
- Accès au foncier ;
- Besoin de réformer la réglementation (contrôles sanitaires et circuits courts)

Partenariats et compétences à acquérir

- Développer les PPP (méthanisation / déchet)
- Fauchage pour les secteurs en Gestion différenciée
- Chambre d'agriculture : formation
- Réunions communes avec l'atelier aménagement du territoire, urbanisme et consommation
- Ouvrir le comité de pilotage du PCT aux porteurs de projet.
- Lycée Agricole d'Hazebrouck

Pour la réunion du 23 juin 2010 à 17h (Base du Parc de Morbecque)

Atelier 5 : Production et consommation responsable

Opportunités du territoire

- Tissu associatif présent sur les circuits produits agricoles – secteur agricole présent sur le territoire
- Potentiel sur le solaire
- Premières expériences d'incitation de réduction des déchets

Actions à entreprendre et voies de progrès

- Sensibilisation – information et responsabilisation des citoyens
- Réfléchir au coût global (tous niveaux)
- Aide du pays aux collectivités / rédaction cahier des charges – critère de développement durable
- Soutien et développement des filières courtes/locales
- Réduire à la source les déchets > améliorer la valorisation (lien production énergie)

Freins à surmonter

- Problème de l'acquisition du foncier
- Comportements des consommateurs
- Adapter les modes de distribution aux modes de vie

Partenariats et compétences à acquérir

- Veille sur les retours d'expérience dans le Pays ou extérieur

Prochaine réunion le mercredi 16 juin à 9h30 (Mairie d'Hazebrouck)